



VOLUME 20 NUMÉRO 4

DÉCEMBRE 2016

SOMMAIRE:

PAGES 2 À 5

- Mot du maire

PAGES 6 À 12

- Rapport annuel du maire

PAGES 13 ET 14

- Points d'informations

PAGES 15 ET SUIVANTES

- Mot des organismes et entreprises de chez nous

CONGÉS FÉRIÉS

Veillez prendre note que les bureaux de la municipalité seront fermés pour la période des fêtes soit du 22 décembre 2016 à midi au 3 janvier 2017 inclusivement.



Activités à surveiller:

Les 11 et 12 février

Tournoi de hockey poutch au Chalet des Loisirs;

Le vendredi 25 février

Ouverture du Joyeux Carnaval du Sasquatch au Chalet des Loisirs;

Horaire des célébrations de Noël

Et du Jour de l'An:

Samedi 24 décembre 2016

17 h 00 et 19 h 00

Samedi 31 décembre 2016

16 h 00

La pastorale vous souhaite un très joyeux temps des fêtes et une bonne année 2017!

Mot du maire



LE 44^{IÈME} MOT DU MAIRE EN 11 ANS

Prologue

D'entrée de jeu, j'avoue en être au quatrième texte préparé pour le présent « mot du maire. » Le premier était évidemment lié au « rapport annuel du maire » portant sur la situation financière de notre municipalité et nos projections pour la nouvelle année. J'ai vite constaté que les propos étaient d'une redondance avec « le rapport du maire ».

Le deuxième sujet était un appel à tous les citoyens et citoyennes pour une participation active aux activités du 75^{ième} anniversaire de l'incorporation de notre municipalité. Or, j'estimais qu'il revient aux organisateurs d'informer de la programmation et d'inviter toute la population à manifester leur fierté et leur appartenance à cette communauté. Vous aurez donc des nouvelles dans une prochaine communication.

Devant l'impasse d'une inspiration plus originale, j'ai risqué un troisième texte de nature philosophique, prosaïque et poétique sur le « Tempus Fugit » constatant comment le temps a fui si vite depuis les onze dernières années comme administrateur élu au sein de notre municipalité. J'ai également rejeté ce texte estimant qu'il n'est pas de l'intérêt collectif et surtout de la pertinence de publier mes états d'âme à un an du prochain rendez-vous électoral. En toute vérité, je n'avais surtout pas le goût d'engager immédiatement « les débats d'une campagne électorale à l'américaine » qui pourrait durer un an.

Finalement, j'ai décidé de m'en tenir à l'objet même du journal municipal comme organe d'informations. Or, s'il est un sujet préoccupant dont les citoyens et citoyennes interpellent régulièrement le maire, c'est celui de la suite à donner par le Conseil municipal et la Corporation nautique portant sur les événements malheureux du 7 septembre dernier. Nous aborderons aussi d'autres sujets, notamment le projet d'agrandissement du Pavillon de la Montagne et les considérations retenues par le conseil pour l'élaboration du budget 2017.

LES ÉVÈNEMENTS DU 7 SEPTEMBRE DERNIER

Le 7 décembre dernier, précisément à 9h30, le Bureau de la Sécurité des Transports (BST) nous livrait une lettre relative à l'examen des experts venus sur place investiguer sur l'effondrement de la plate-forme et de la passerelle conduisant aux pontons. Les membres du Conseil municipal et de la Corporation nautique ont pu prendre connaissance du contenu de cette lettre dans les heures suivantes. Le document est maintenant de nature publique et disponible sur le site internet du BST.

Depuis les événements, nous ne sommes pas restés passifs à attendre la suite des choses. Mme Maryse Girard et moi avons eu de nombreux entretiens avec les représentants de nos assurances, puisque de leur part ils ont aussi des spécialistes enquêteurs et des procureurs pour accompagner la municipalité en service conseil.

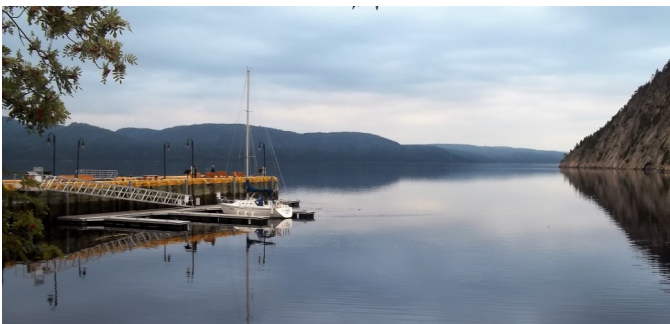
De plus, comme l'entreprise « Les Croisières du Fjord » sera vendue à « Promotion Saguenay », les représentants de la municipalité ont rencontré également leurs dirigeants afin d'informer des démarches entreprises par la municipalité et examiner la forme de collaboration pour les prochaines années.

Cette rencontre a permis à la municipalité de constater que nous pourrions compter sur une collaboration étroite entre nos deux organisations. Un troisième sujet de lors de cette rencontre a été d'examiner nos projets pour la remise en place de l'équipement d'accès aux pontons : plate-forme et rampe d'accès, car c'est la Corporation nautique du Quai qui en est propriétaire.

Il serait aussi d'intérêt d'informer de l'état de santé des victimes de ce grave accident. Toutefois, nous convenons qu'il n'est pas approprié de fournir des détails sur la nature des blessures et de l'identité des victimes n'ayant pas accès aux sources d'informations officielles appropriées. Oui, la municipalité a reçu à ce jour seize mises en demeure. Ces mises en demeure n'informent en rien, pour le moment, des réclamations ou demandes financières et encore moins sur la gravité des dommages corporels aux victimes. Nous avons transmis ces mises en demeure à nos assurances.

La Municipalité détient une assurance responsabilité civile de la Mutuelle des Municipalités du Québec. Soyez assurés que les autorités municipales ont pris les dispositions nécessaires pour bien protéger l'ensemble des contribuables.

Certes, ce dossier demeure préoccupant pour notre municipalité. Nous demeurons vigilant pour que tous et chacun des intervenants puissent être traités avec diligence, respect et avec la plus haute approche professionnelle d'accomplir en toute intégrité nos responsabilités.



AGRANDISSEMENT DU PAVILLON DE LA MONTAGNE

Depuis la vente du « Club Les Alliés », le Pavillon de la Montagne est davantage en demande par les organisations qui veulent utiliser ce bâtiment municipal. Nous avons déjà annoncé notre intention de nous doter d'une salle communautaire multifonctionnelle qui permettrait à tous les citoyens de fréquenter notre établissement en répondant aux conditions les plus sécuritaires d'accueil. Lors du dernier budget, nous avons prévu un montant de 10 000 \$ afin qu'un architecte puisse nous présenter des plans préliminaires pour rendre conforme notre immeuble aux « Normes du Code national du Bâtiment ». Le contrat a été réalisé au coût de 2 750 \$. Parallèlement à cette démarche, nous procédions à rencontrer des partenaires financiers, car nous estimons pouvoir réunir le montant presque total sans affecter le compte de taxes des contribuables.

Les démarches ont connu le succès prévu. Les partenaires sont :

- ◇ La Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay;
- ◇ La MRC du Fjord-du-Saguenay;
- ◇ Le fonds des redevances du barrage de la Péribonka de la MRC du Fjord;
- ◇ Le fonds du développement local de la MRC du Fjord;
- ◇ Un partenaire privé.

L'ensemble de ces partenaires contribuent pour 195 000 \$. Nous avons aussi présenté à « L'agence de développement économique du Canada » une demande de soutien financier de 100 000 \$ dans le programme du 150^{ième} anniversaire de la Confédération canadienne, volet infrastructure communautaire.

Nous attendons une réponse pour bientôt. Évidemment, une réponse positive est obligatoire pour réaliser le projet. De plus, dans toutes les demandes de subventions et de partenariat, il est dans l'ordre normal des choses que l'organisme demandeur puisse démontrer qu'elle fournit sa part. Le conseil municipal, a adopté un montant de 25 000 \$ à la réalisation de ce projet.

Aurions-nous pu éviter d'investir dans cette infrastructure ?

Nous ne le croyons pas.

En effet,

- Considérant que ce bâtiment est la propriété de la municipalité;
- Considérant que plusieurs éléments ne rencontrent plus les normes du Code national du Bâtiment;
- Considérant que la mise aux normes aurait nécessité un investissement de la part de la municipalité beaucoup plus important que le montant de 25 000 \$;
- Considérant que la capacité d'occupation actuelle ne répond plus aux normes de sécurité;
- Considérant que souvent, et de plus en plus souvent depuis la fermeture du Club Les Alliés, on y tient des événements au-delà de cette capacité maximale;
- Considérant que les autorités de la municipalité ne peuvent fermer les yeux sur l'illégalité lorsque les exigences sécuritaires et légales ne sont pas respectées;
- Considérant qu'il est de notre responsabilité de doter notre communauté d'infrastructures d'accueil pour les divers événements sociaux, communautaires, culturels, familiaux, et autres, nous estimons que cette décision du conseil municipal entre dans les objectifs d'une dépense raisonnable et nécessaire pour l'ensemble des contribuables.

Ces travaux porteront sur les volets suivants :

- Une salle de réception pouvant accueillir au moins 125 personnes;
- Un bureau d'information touristique permanent;
- L'aménagement d'un vestiaire sécurisé;
- L'aménagement d'une cuisine appropriée;
- L'aménagement aux normes des toilettes homme/femme;
- L'agrandissement de la salle de conditionnement physique aux fins de répondre à la demande et aux exigences de sécurité;
- L'aménagement d'un poste de guichet automatique pour la Caisse Desjardins;
- Le réaménagement du bureau de la poste canadienne;
- L'agrandissement d'un local de rangement au premier plancher;
- L'aménagement d'une terrasse;
- L'aménagement de toilettes au premier plancher, local de concierge et autres éléments aux besoins.

Mentionnons que ce bâtiment aura trois locataires permettant de payer les frais d'électricité et chauffage: le bureau de poste, la Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay et le Club de l'Amitié de la FADOQ. De plus, la municipalité continuera d'offrir aux citoyens, familles et autres organismes la possibilité d'utiliser cet espace à un coût raisonnable.

LE BUDGET 2017

Le samedi 19 novembre dernier, les élus municipaux se sont réunis pour préparer le budget 2017. Outre les dépenses incompressibles, (entretien des immeubles et des chemins, déneigement, traitement et distribution d'eau potable, rémunération des employés et des membres du conseil municipal, etc.) nous devons examiner les éléments d'investissements nécessaires à assurer le bon fonctionnement de la municipalité.

Le conseil a d'abord considéré les orientations suivantes :

Dans le domaine des dépenses

- ⇒ Établir le pourcentage d'augmentation de la rémunération des employés et membres du conseil à 2 %;
- ⇒ Investir 8 000\$ pour l'organisation des fêtes du 75^{ième} anniversaire de la municipalité;
- ⇒ Provisionner un montant de 35 000 \$ pour le dossier de réinstallation des équipements du quai;
- ⇒ Augmenter de 15 000 \$ le budget pour l'entretien du réseau routier;
- ⇒ Investir 25 000\$ au projet d'agrandissement du Pavillon de la Montagne;
- ⇒ Une augmentation générale du coût de la vie de 2 % pour les achats à la consommation;
- ⇒ Une augmentation de 4 500 \$ des quotes-parts à verser à la MRC du Fjord;
- ⇒ Prévoir une dépense d'environ 9 000 \$ pour la tenue des prochaines élections de novembre 2017;
- ⇒ Le gel de toutes les taxes de services : eau potable et déchets;
- ⇒ Compresser certaines dépenses.

Dans le domaine des revenus

- ⇒ Une augmentation de 69 000 \$ du revenu de la taxe foncière en raison d'un nouveau rôle d'évaluation;
- ⇒ L'utilisation d'une part de 20 000 \$ de la taxe d'accise;
- ⇒ L'affectation d'un montant estimé à 10 077 \$ provenant du surplus de l'année 2016.

Même si nous devons composer avec un nouveau rôle triennal d'évaluation de la juste valeur marchande des propriétés nous accordant un revenu supplémentaire à l'année 2016 de 69 000 \$, il nous était impossible de diminuer le taux de la taxe foncière.

Les données mentionnées précédemment mènent à l'évidence que la balance entre le plus des revenus et les moins de nos dépenses essentielles allaient nous donner un budget équilibré, **sans diminution et sans augmentation de l'effort fiscal**. Mentionnons qu'au budget de l'année 2016, nous avons diminué de 0,05 \$ du 100 \$ l'impôt foncier de la juste valeur marchande des propriétés.

VŒUX POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Aux citoyens et aux citoyennes de toutes les générations, de toutes les croyances et de tous les milieux, le personnel et les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous dire de vivre votre « TEMPUS FUGIT » dans l'harmonie avec vous-mêmes et les autres.

Aux personnes impliquées directement dans leur communauté, tant au plan social, communautaire, d'intérêt économique, d'affaires, culture, loisirs et sports, nous souhaitons que vous puissiez continuer à trouver satisfaction dans les réalisations de vos mandats. Sachez que vous réalisez pour votre milieu les activités qui font en sorte que nous sommes un milieu de vie complet et qui saura toujours avancer vers l'avenir.

À chacun d'entre vous, que l'année d'anniversaire des 75 ans de notre municipalité permette de solidariser tous nos citoyens et citoyennes de vivre dans l'esprit de la fête et de manifester concrètement votre plaisir, votre joie, votre bonheur d'appartenir à une communauté intéressée par son passé, son présent et son avenir.

BONNE ANNÉE 2017!

Laurent Thibeault, maire

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE

NOVEMBRE 2016



L'article 955 du Code municipal du Québec stipule que le rapport annuel du maire doit être déposé au moins 4 semaines avant que le budget ne soit adopté en décembre. Ce dernier «traitera de la situation financière de la municipalité, du dernier rapport de l'auditeur externe, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait (*soit l'année en cours*), du dernier plan triennal d'immobilisations et des orientations générales du prochain budget.»

De plus, le maire doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et/ou comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

Le texte du rapport sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Municipalité. En plus et au lieu de cette distribution, le conseil peut décréter que le rapport est publié dans le bulletin d'information de la Municipalité.

LES ÉTATS FINANCIERS 2015

Les états financiers audités de l'année 2015 par la firme comptable Deloitte ont été présentés et déposés à la séance ordinaire du Conseil municipal et attestés par la Secrétaire-trésorière, Mme Maryse Girard, au mois d'avril 2016.

Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement de 51 159 \$.

ÉTAT DES REVENUS 2015

TAXE	706 225\$
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXE	27 449\$
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	177 534\$
SERVICES RENDUS	39 046\$
IMPOSITION DE DROITS	32 703\$
AMENDES ET PÉNALITÉS	1 969\$
INTÉRÊTS	9 460\$
AUTRES REVENUS	13 201\$
TOTAL	1 007 587\$

ÉTAT DES DÉPENSES 2015

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	267 815\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	111 367\$
TRANSPORT	183 634\$
HYGIÈNE DU MILIEU	216 770\$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 423\$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	111 382\$
LOISIRS ET CULTURE	33 050\$
FRAIS FINANCIERS	27 987\$
TOTAL	956 428\$

Nous tenons à mentionner que ce résultat résulte surtout d'une gestion rigoureuse de tous les comptes. En effet, l'année 2015, tout comme l'année précédente d'ailleurs, a créé bien des difficultés liées aux conditions climatiques particulièrement difficiles et dont les conséquences se reflètent sur l'état de détérioration de notre réseau routier et de l'ensemble de nos infrastructures. Malgré cela, il nous a été possible de maintenir notre objectif d'un équilibre budgétaire, voire mieux, d'accumuler un surplus appréciable dans les circonstances.

OCTOBRE 2016

UN APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2016

Le 1^{er} octobre de la présente année, un état des activités financières présenté par la trésorière nous montre que nos revenus de taxes foncières perçus sont supérieurs aux prévisions (520 814 \$) de 19 123 \$ pour un total de 539 937 \$.

Pour l'ensemble de nos revenus (*taxes foncières et de services, subventions, transferts gouvernementaux et autres sources de revenus locaux*), nous avons prévu un montant de 655 635 \$. Selon l'estimé, les revenus s'élèveront à 677 201 \$. Ce qui donne à la fin de nos activités financières un dépassement positif.

Au niveau des dépenses, nos prévisions étaient de 978 143 \$. Au 1^{er} octobre, nous avons dépensé 637 572 \$.

Selon l'estimé des revenus qui est de 975 561 \$ et des dépenses de 967 078 \$ nous pourrions croire à un léger surplus de 8 483 \$ pour nos opérations de fonctionnement de l'année 2016.

QUELQUES GRANDES DONNÉES:

Le **rôle d'évaluation** de l'année 2015, représentant la richesse foncière, s'élevait à **52 674 700 \$**. Rappelons qu'il était en 2014 de **51 618 100 \$**. Notons qu'il s'agit du rôle uniformisé, c'est-à-dire, que ce rôle tient compte de la valeur des propriétés gouvernementales, scolaires, religieux et des immeubles de la municipalité qui ne sont pas imposables.

Au 18 octobre 2016, notre rôle d'évaluation atteint maintenant 52 788 300 \$.

La **population** est, selon les données officielles du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de **402** personnes. Cette donnée est établie par Statistiques Canada, provenant du recensement de 2011 et ajustée périodiquement par le Bureau de la statistique du Québec.

Le **surplus accumulé** était au début de l'année 2016 d'environ **172 591 \$**. Il a diminué en raison des affectations effectuées par le conseil municipal pour permettre de répondre aux dépenses imprévues.

La **dette** est inférieure à **450 000 \$**. Elle est attribuable aux emprunts passés pour le réseau d'aqueduc, à l'achat du camion de déneigement et aux nouvelles installations d'eau potable (*pour ce denier item, environ 230 000 \$ sont imputables à la municipalité sur le projet réalisé à 1 272 000 \$ des installations d'eau potable*). Ce montant de 230 000 \$ est toutefois remboursé, capital et intérêt, par les seuls propriétaires (*102 propriétés et logements*) connectés au réseau.

Lorsque les citoyens et citoyennes consultent les données statistiques produites sur le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (*ci-après MAMOT*), ils constatent que la dette s'élève à plus de 1 500 000 \$. Il faut comprendre que dans le dossier de mise à niveau de nos installations d'eau potable le gouvernement ayant emprunté pour la partie de 80 % de subventions, attribue à notre municipalité la partie qui lui est applicable. Il rembourse le capital et les intérêts annuels à la municipalité. Par cette façon de faire, les données statistiques de notre endettement ne reflètent pas la réalité de notre taux réel d'endettement.

LES REVENUS

LES TAXES PROVENANT DU MILIEU

La **taxe foncière a diminué de 0,05 \$/100 \$** de la juste valeur marchande des propriétés, pour un taux de 1,10 \$. Elle rapportera environ 540 000 \$;

La **taxe des matières résiduelles** rapportera 64 623 \$. Elle représente le montant réel du coût de ce service; taux: 148 \$ par maison, 117 \$ pour services regroupés, 818 \$ commercial et 29 \$ par chambre pour un gîte;

La **taxe d'eau** pour les contribuables connectés au réseau rapportera 42 358 \$; Taux: 311 \$ résidentiel, 427 \$ commerces débit réduit, 639 \$ débit élevé et 57 \$ par chambre pour un gîte;

La **taxe d'eau pour les citoyens non connectés** au réseau, mais qui doivent quand même contribuer aux dépenses des services publics communs, (*école, édifice municipal, garage municipal, caserne, Pavillon de la Montagne, Chalet des Loisirs, bloc sanitaire de la zone du Quai, église, etc.*) a été maintenue à 0.000062 \$/100 \$ de l'imposition de la taxe foncière des propriétés non desservies par le réseau. Elle rapportera environ 3 500 \$;

La **taxe pour les boues des fosses septiques** a rapporté 10 432 \$.

LES AUTRES TAXES ET REVENUS DE SOURCES LOCALES:

La municipalité peut compter sur d'autres sources locales. Elles sont: les intérêts sur les comptes de taxes, les contraventions routières, les permis, la reprographie et la télécopie de documents, les locations, les subventions provenant de la MRC du Fjord et autres services. À cet égard ces revenus ont rapporté environ 176 000 \$.

LES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET TRANFERTS:

Paiements tenant lieu de taxes (*écoles et autres*) sont de 23 975 \$;

Transport routier 16 750 \$ à ce jour (*déneigement rue du Quai*);

Ministère des Transports, amélioration du réseau routier, 32 531 \$;

Remboursement, capital et intérêt de l'emprunt pour l'eau potable 120 300 \$;

Subventions discrétionnaires du député du comté, 30 000 \$.

LE BUDGET TOTAL EST DE 978 143 \$.

LES DÉPENSES

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS POUR L'ANNÉE 2015

Gouvernement du Québec, (Sûreté du Québec)		44 871 \$
La Mutuelle des municipalités du Québec (assurances)		26 195 \$
MRC du Fjord-du-Saguenay		79 386 \$
(quotes-parts)	25 209 \$	
(contract des déchets)	31 213 \$	
(téléphonie)	1 920 \$	
(vente pour taxes)	1 234 \$	
(remb. Volet II)	9 980 \$	
(schéma incendie)	5 000 \$	
(achat îlots de récupération)	3 632 \$	
(achat bacs bleus)	1 198 \$	
Ministère du Revenu du Québec (D.A.S. provinciales)		57 571 \$

Miz-Tôt (contrat de déneigement et autres)	29 836 \$
Municipalité de Saint-Fulgence (entente incendie)	34 283 \$
Excavation R & R inc. (rue de la Descente-des-Femmes)	54 408 \$
Groupe Ultima (assurances)	25 966 \$
Coop forestière Sainte-Rose	25 306 \$
Gémel (aqueduc rue du Quai et bloc sanitaire du Quai)	32 763 \$
Guy Villeneuve Excavation (bris d'aqueduc et chemins)	26 895 \$
Inter-Projet (aqueduc rue du Quai)	314 462 \$

**AUTRES DÉPENSES SIGNIFICATIVES ET
PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES**

AIDE-TIC (tours de télécommunication)	8 000 \$
Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells (Me François Bouchard)	14 636 \$
Construction Serge Piché (réfection chapelle de Tableau et parc d'amus.)	16 060 \$
Deloitte (auditeurs états financiers + reddition comptes MTQ et TECQ)	13 199 \$
Englobe (frais de laboratoire aqueduc rue du Quai)	10 101 \$
Ferme de l'Anse-aux-foins (broyage d'accotements et enl. neige)	7 764 \$
Financière Banque Nationale (remboursement prêt)	24 868 \$
Hydro-Québec	27 614 \$
Receveur Général du Canada (D.A.S. fédérales)	23 399 \$
Sanidro (vidange fosses septiques)	10 358 \$
SDECT (remb. PNR et aide bureau d'info)	11 836 \$
Terrassement Saint-Louis (abrasif)	8 260 \$
Valmo Électrique (conversion lumières de rue au DEL)	20 281 \$

SALAIRE DU MAIRE ET DES CONSEILLERS 2016

Le maire reçoit un salaire annuel imposable de 5 451 \$ et une allocation non imposable de 2 725 \$, tandis que les conseillers reçoivent un salaire annuel imposable de 1 818 \$ et une allocation non imposable de 909 \$.

RÉMUNÉRATION HORAIRE DES EMPLOYÉS 2016

Directrice générale	26,08 \$
Employé régulier	22,00 \$
Inspecteur	19,54 \$
Adjointe administrative	17,99 \$
Aide employé aux travaux municipaux	18,86 \$
Agente culturelle et communautaire	16,00 \$
Préposée à l'entretien	12,82 \$

LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Pour le volet immobilisation, nous avons réalisé en grande partie le plan triennal qui prévoyait des travaux routiers aux différents chemins et rues de la municipalité. C'est grâce à une subvention discrétionnaire du député de Dubuc, M. Serge Simard, qu'une partie de ces travaux a été rendue possible et nous tenons à lui transmettre nos remerciements pour sa collaboration.

Nous pouvons affirmer que le conseil municipal accorde beaucoup d'importance à maintenir les immobilisations en bon état et surtout qu'il apporte une attention particulière à offrir aux citoyens et citoyennes de Sainte-Rose et aux visiteurs, un village accueillant dans un environnement digne de sa réputation au sein de l'Association des plus beaux villages du Québec.

EN CONCLUSION

Le rapport annuel 2016 s'inscrit toujours dans nos orientations de gestion des dernières années. Nos revenus continuent de croître au rythme des augmentations des valeurs des propriétés (*nouvelles constructions, améliorations locatives, augmentation du rôle de la juste valeur marchande des propriétés et de nombreuses sources de subventions* provenant de divers programmes de la MRC du Fjord ou de subventions discrétionnaires). Nous ajustons le niveau de la taxe foncière et des taxes de services au rythme de la juste évaluation des dépenses. Le tableau qui suit illustre l'évolution financière des cinq dernières années.

Il est à noter qu'une part importante de la croissance est due au remboursement par le gouvernement du Québec du montant du capital et des intérêts (*environ 135 000 \$*) pour le dossier du nouveau système d'eau potable. De plus, les subventions provenant de la MRC du Fjord pour le programme de la PNR (*près de 30 000 \$ annuellement*) et le fonds des redevances de la construction du barrage de la Péribonka par Hydro Québec (*près de 25 000 \$*) sont versées directement à la municipalité. En 2016, nous pouvons aussi compter sur un revenu provenant de la location du garage municipal situé au 775, route de Tadoussac pour environ 15 000 \$ et d'une bonne part des coûts de chauffage.

Année	Budget	Taux de taxe	Eau	Ordures	Eau branchés	Eau non branchés
2016	978 143 \$	1,10 \$/100 \$	311 \$	148 \$	54,98 \$ 76,15 \$,000045 \$/100 \$,000062 \$/100 \$
2015	914 532 \$	1,165 \$/100 \$	311 \$	168 \$	68,18 \$,000058 \$/100 \$,000040 \$/100 \$
2014	924 211 \$	1,165 \$/100 \$	311 \$	168 \$	55,93 \$,000072 \$/100 \$,000052 \$/100 \$
2013	895 525 \$	1,26\$/100\$	311 \$	168 \$	64,42 \$,000072 \$/100 \$,000052 \$/100 \$
2012	827 565 \$	1,26\$/100\$	311 \$	168 \$	64,42 \$,000071 \$/100 \$
2011	710 959 \$	1,317 \$/100 \$	350 \$	155 \$	55,93 \$,000087 \$/100 \$

LE PROCHAIN BUDGET

L'an dernier, nous avons affirmé que le budget 2016 serait axé « sur l'amélioration de nos infrastructures et d'amélioration de notre environnement. Nous continuerons de travailler intensément sur le dossier des eaux usées dans le secteur de l'Anse-à-Théophile en espérant que les autorités du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire appliquent, pour l'année 2017, le degré prioritaire annoncé. Ce dossier complexe aura besoin de toute l'attention financière des deux niveaux de gouvernement pour aboutir à une fin convenable.

Le gouvernement libéral s'étant engagé à investir davantage dans le programme d'infrastructures, est-il possible de croire que le financement de nos infrastructures pour l'Anse-du-milieu pourra profiter de cet engagement politique découlant des dernières élections? Nous demeurerons très attentifs aux bonnes nouvelles dans ce domaine....

L'autre dossier qui continuera de faire l'objet d'investissements est la poursuite de la mise à niveau de nos chemins municipaux. Pour l'année 2017, des travaux seront réalisés un peu partout sur le territoire en comptant d'abord sur des investissements à partir de nos revenus généraux et de subventions discrétionnaires. Lors de l'étude du budget, les membres du conseil municipal détermineront les zones prioritaires nécessaires et souhaitables.

Il est aussi possible que l'on soit dans l'obligation d'intervenir encore sur notre réseau de distribution d'eau potable. Rappelons seulement qu'il reste encore certaines sections de la conduite qui ont atteint le terme de la durée de vie normale, soit près de 60 ans.

À la session du mois d'octobre de l'assemblée régulière de la MRC du Fjord, nos règlements municipaux de zonage et d'urbanisme ont été officiellement adoptés et rendus conformes au Schéma d'aménagement de la MRC.

Il y aura bien évidemment le dossier de nos équipements de la zone du Quai. À ce sujet, nous entretenons nos échanges avec les différents intervenants : les deux assureurs, le Bureau de la Sécurité des Transports et autres organisations concernées.

Le service d'évaluation de la MRC a présenté à notre municipalité le nouveau rôle triennal d'évaluation. Nous invitons les contribuables à le consulter. Dans l'ensemble, pour les trois prochaines années les évaluations foncières ont augmenté à un rythme plus lent que les derniers rôles.

C'est par un exercice collectif des membres du Conseil municipal que nous préparerons ce prochain budget. Nous maintenons l'objectif de bien servir les intérêts des contribuables et surtout que le niveau de perception des différentes taxes (*foncières, ordures, eau potable*) corresponde à la juste évaluation du coût des services.

Finalement, il y a aussi un promoteur important qui s'annonce. Espérons que la municipalité pourra tirer profit de futures réalisations qui permettront de maintenir une vitalité démographique et économique de notre village.

Laurent Thibeault, maire

(voir projet de budget 2017 page suivante)



Budget 2017 (projet)

Faute de quorum, le budget n'a pu être adopté comme prévu le lundi 12 décembre. Par conséquent, la séance extraordinaire destinée à l'adoption dudit budget est reportée au lundi 19 décembre à 18 h 00.

	BUDGET	%		BUDGET	%
CHARGES			REVENUS		
Admin. Générale (<i>Conseil, Gestion financière, Greffe, Évaluation</i>)	323 254 \$	29.91 %	Taxes foncières et de services	724 745 \$	67.98 %
Sécurité publique	79 683 \$	7.37 %	Compensation tenant lieu de taxes (<i>École, terres publiques</i>)	24 796 \$	2.29 %
Transport (<i>Voirie, Enl. de la neige, Éclairage des rues</i>)	188 269 \$	17.42 %	Services rendus (<i>Organismes et Autres</i>)	51 266 \$	4.74 %
Hygiène du milieu (<i>Approv., Trait. et Dist. de l'eau, Fosses septiques et Matières résiduelles</i>)	120 473 \$	11.15 %	Imposition de droits (<i>Mutation, Permis, Droits carrières et sablières</i>)	14 650 \$	1.36 %
Santé et bien-être (<i>Logement social</i>)	5 769 \$	0.53 %	Amendes et Pénalités	500 \$	0.05 %
Aménagement, Urbanisme et Développement (<i>Urbanisme et zonage, Promotion et Développement</i>)	60 683 \$	5.61 %	Intérêts	3 554 \$	0.33 %
Loisirs et culture (<i>Parcs et Terrain de jeux, Bibliothèque</i>)	56 338 \$	5.21 %	Autres revenus	64 500 \$	5.97 %
Frais de financement et Affectations (<i>Dette à long terme, Affectations</i>)	149 396 \$	13.82 %	Transferts (<i>Subventions eau potable, Recyc Québec, min. des Transports</i>)	186 777 \$	17.28 %
Activités d'investissements (<i>Système chauffage édifice municipal, parc d'amusement, plate-forme et passerelle, zodiac, Pavillon de la Montagne</i>)	97 000 \$	8.97 %	Affectation de l'excédent accumulé	10 077 \$	0.93 %
TOTAL:	978 143 \$	100 %	TOTAL:	1 080 865 \$	100 %

Calendrier des séances du Conseil municipal 2017 (19 h 00)

Lundi 9 janvier

Lundi 6 février

Lundi 6 mars

Lundi 3 avril

Lundi 1^{er} mai

Lundi 5 juin

Lundi 10 juillet

Lundi 7 août

Lundi 11 septembre

Lundi 2 octobre

Lundi 13 novembre

Lundi 4 décembre

Points d'informations

DE RETOUR DANS VOTRE RÉGION

J'AGIS MAINTENANT POUR RÉDUIRE MA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ!

POUR MÉNAGES À REVENUS MODESTES

Recevez plus de **100\$** de produits économiseurs d'énergie



**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE?
VOICI 4 RAISONS DE PARTICIPER!**

- » Diminution de votre consommation d'énergie
- » Une visite à domicile d'un conseiller
- » Des produits gratuits en efficacité énergétique
- » Une diminution des courants d'air désagréables



**INSCRIVEZ-VOUS
C'EST GRATUIT**

NÉGAWATTS
Production...

Contactez Négawatts au
1 888 774-6301
819 917-9777 ou 418 668-2626

Inscrivez-vous en ligne au
www.infowatts.ca

**ÉCONO
LOGIS**

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME ÉCONOLOGIS

Assumer ses frais de chauffage.

Ne pas avoir bénéficié d'Éconologis
au cours des 5 dernières années
à la même adresse.

Disposer d'un revenu annuel maximal
selon le nombre d'occupants, par exemple :

Nombre d'occupants	Revenu total*
1 personne	24 600 \$
2 personnes Exemple : 2 adultes ou 1 adulte + 1 enfant	30 625 \$
3 personnes Exemple : 3 adultes ou 2 adultes + 1 enfant ou 1 adulte + 2 enfants	37 650 \$
4 personnes Exemple : 4 adultes ou 3 adultes + 1 enfant ou 2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants	45 712 \$
5 personnes Exemple : 5 adultes ou 4 adultes + 1 enfant ou 3 adultes + 2 enfants	51 846 \$
6 personnes Exemple : 6 adultes ou 5 adultes + 1 enfant ou 4 adultes + 2 enfants	58 473 \$
7 personnes et plus	65 101 \$

*Total des revenus de tous les membres du ménage.



**ÉCONO
LOGIS**

**INSCRIVEZ-VOUS
C'EST GRATUIT**

NÉGAWATTS
Production...

Contactez Négawatts au
1 888 774-6301
819 917-9777 ou 418 668-2626

Inscrivez-vous en ligne au
www.infowatts.ca

econologis.gouv.qc.ca

Licence RBQ : 5651-9499-01

Collecte des matières recyclables et des ordures

En attendant l'envoi du calendrier 2017, à la fin janvier, voici les dates des prochaines collectes:

- ◇ Vendredi 23 décembre ordures
- ◇ Jeudi 29 décembre recyclage
- ◇ Vendredi 30 décembre ordures
- ◇ Vendredi 6 janvier ordures
- ◇ Jeudi 12 janvier recyclage
- ◇ Vendredi 13 janvier ordures
- ◇ Vendredi 20 janvier ordures



IMPORTANT

Mise à jour de la carte touristique

La réimpression de la carte touristique 2017 sera réalisée au mois de mars prochain et diffusée sur tout le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est pourquoi nous invitons les propriétaires de gîtes et commerces à nous communiquer tout changement concernant votre entreprise touristique (numéro de téléphone, site internet, etc.).

Réglementation en période hivernale

Afin de sécuriser la circulation **et faciliter** les opérations de déneigement, votre collaboration nous est indispensable pour ce qui est du stationnement dans les rues durant les mois d'hiver c'est-à-dire entre le 1^{er} décembre et le 31 mars inclusivement.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer de la neige ou de la glace sur le chemin public. La municipalité est en charge du déneigement des bornes-fontaines et désire vous informer qu'il est interdit de projeter, d'entasser ou d'accumuler de la neige, glace ou autre substance sur celles-ci et ce, mêmes si elles sont situées sur un terrain privé.



Centre de conditionnement



Vous avez la possibilité de venir utiliser le centre de conditionnement pour aussi peu que 2 \$ minimum par présence plus 1 \$ de l'heure additionnelle.

Les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

Afin de préserver la propreté du local et la durée des équipements, vous êtes priés:

- ⇒ **Enlever vos chaussures en entrant et/ou de vous apporter une autre paire de chaussures;**
- ⇒ **Rouvrir les toiles et laisser le déshumidificateur fonctionner (vider le réservoir s'il est plein);**
- ⇒ **Souligner toute défectuosité ou tout produit manquant en téléphonant au bureau de la municipalité au 418 675-2250 poste 2600.**

**La clé est disponible auprès de Mme Annie Girard
Responsable (418 675-2500)**

Bienvenue aux nouveaux arrivants!

Offre de camp de jour Hiver 2017

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

27 janvier ** 17 février***20 février
**Inscription obligatoire au moins
une semaine à l'avance.**

Coût inscription : 10 \$ par enfant, par journée.

8 h 00 à 15 h 30

Minimum 8 inscriptions pour être réalisable.

Pour inscription: 418 675-2250 poste 2602



Mot des organismes et entreprises de chez nous

MOT DE VOTRE C.A.

Nous arrivons encore une fois à la croisée des chemins, entre deux années, 2016 qui se termine et 2017 qui commencera bientôt. Nous sommes partagés entre la joie du temps des Fêtes, les festivités, les repas bien arrosés et la tristesse que nous ressentons tous pour les amis et les parents aux prises avec la maladie ou pire, disparus au cours de cette dernière année.

Nous souhaitons à tous le bien le plus précieux : la santé. Que ce Noël et la Nouvelle Année qui s'en vient soient pour vous des moments extrêmement précieux que vous pourrez savourer et partager.

NOS DERNIÈRES ACTIVITÉS...

Notre activité d'ouverture « Rétro » fut une grande réussite et appréciée de tous... Nous n'avons eu que des félicitations de la part des participants.

Nos activités du mardi après-midi, notre bingo du mercredi soir, nos sacs de sable et nos activités du vendredi soir existent toujours, n'hésitez pas à vous joindre à ceux qui y participent déjà.

Nous en profitons pour remercier tous ceux qui encouragent le Club de l'amitié en participant aux différentes activités. L'implication de tous est une condition essentielle à la réussite de notre programmation annuelle.

JE M'INVESTIS...

Avec le nombre de membres sans cesse grandissant, nous avons absolument besoin de votre aide pour continuer l'organisation de belles activités.

Si vous manifestez le désir de nous aider, n'hésitez pas à contacter un membre de votre C.A.

NOS PROCHAINES ACTIVITÉS...

Nous préparons présentement plusieurs activités, toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Surveillez les affichages aux endroits stratégiques de Sainte-Rose et votre courriel pour obtenir des détails supplémentaires.

Pour obtenir de l'information ou vous inscrire à ces activités, n'hésitez pas à contacter un membre de votre C.A.

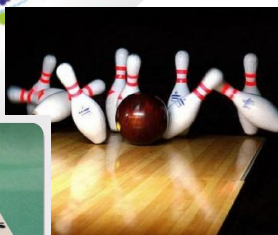
NOTRE « SUPER PARTY DES FÊTES »

Notre « Super party des Fêtes » aura lieu le 14 janvier prochain. Nous vous attendons en grand nombre pour partager notre repas et notre soirée. Un lot de surprises vous attendent.



Le coût d'entrée, incluant le repas et la soirée, est de 20 \$ pour les membres et de 30 \$ pour les non-membres.

Vous devez absolument acheter votre laissez-passer avant le 6 janvier 2017.



Aucune vente ne sera effectuée à l'entrée.

SUPER « SOIRÉE DE QUILLES »

Nous sommes présentement à organiser une super « soirée de quilles » qui devrait se tenir au printemps. Nous vous fournirons les informations supplémentaires un peu plus tard.

NOS SAMEDIS DE DANSE ET JEUX (UNE FOIS PAR MOIS)

Notre prochaine soirée aura lieu le samedi 17 décembre. Nous vous attendons en grand nombre. Apportez une grignotine à partager. Le coût est de 2 \$ pour les membres et 4 \$ pour les non-membres.

Veillez noter que nos activités prendront une pause à compter du 16 décembre 2016 et reprendront le 9 janvier 2017.

Chroniques de votre agente culturelle et communautaire



Bonjour à tous,

La programmation d'automne a joyeusement débuté avec « **Les Journées de la Culture** ». Ensuite, c'était au tour de **L'Art Salé** de nous éblouir avec « **La Funéraille des Beaux Jours** », une parade unique et de grand calibre pour nous accompagner dans cet adieu aux beaux jours. Ensuite, le traditionnel « **Party de chasse** » fût, encore une fois, un succès!

Tout au long de l'automne, le « **Chalet des Loisirs** » a accueilli en ses murs beaucoup, beaucoup d'enfants. Je trouve fantastique qu'il y ait une si belle réponse et je vous remercie. Le mardi soir, c'était au tour des adultes d'exprimer leur créativité lors de **l'Atelier Collectif**, récemment ouvert. L'équipe du **Ciné-Club** a su, pour sa part, nous concocter une superbe programmation tout au long de la saison!

J'aimerais également remercier tous ceux et celles qui ont participé à la première édition du Marché de Noël. Ce fût un très grand plaisir d'organiser cette activité pour vous tous et encore plus d'y voir la magie dans les yeux des petits et des grands.

Pour ce qui est de la programmation du printemps, les cours débiteront vers fin mars ou début avril. Surveillez la programmation au courant du mois de mars.

Mon contrat étant de 9 mois par année, je serai de retour le 6 mars 2017.

Je vous souhaite un hiver des plus créatifs!

Josée Beauchesne, Agente culturelle et communautaire

Chroniques de votre agente de milieu

Chronique Info-Aînés



J'ai le plaisir de vous présenter l'organisme **Deuil 02 Passage**.

Cet organisme qui œuvre sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean aide les personnes vivant une souffrance suite à un décès, une séparation-divorce ou une perte (animal de compagnie, de confiance en soi ou de santé). Leurs objectifs sont d'accompagner et d'accueillir ces personnes dans leur détresse et de leur offrir des moyens pour faciliter cette épreuve.

Les services sont : Accompagnement, Groupes d'entraide, Suivi personnalisé, Conférence sur des sujets en lien avec le deuil

Vous pouvez consulter leur site Internet : <http://www.deuil02passage.org/>

Et les rejoindre au **418-696-8861**, une personne de l'organisme vous conseillera sur les services qui répondront à vos besoins.

Petit rappel du rôle de l'intervenante de milieu auprès des aînés

Aider les personnes de 55 ans ou plus, résidant dans votre communauté, à briser l'isolement, à améliorer leur qualité de vie et à travailler avec eux, dans les mesures du possible, à ce qu'ils demeurent dans leur communauté.

Pour répondre à ce rôle, j'offre mon soutien aux aînés. Ce soutien peut prendre différentes formes : écoute, référence, accompagnement selon les besoins et soutien pour différentes démarches.

C'est un service gratuit et confidentiel.

Appelez-moi au 581-306-5266, Audrey Deschênes.



NOUVEAUTÉ 2017 – KAYAK DE MER – AVENTURE ROSE-DES-VENTS

À tous les citoyens de la belle Rose-du-Nord! l'équipe d'Aventure Rose-des-Vents a pensé à vous pour la saison prochaine et avons le plaisir de vous informer que des cartes de membre sont maintenant disponibles pour profiter de l'été 2017 sur le fjord.

Au coût de 100 \$, la carte de membre vous permet de participer à 5 sorties guidées de deux ou trois heures – selon les disponibilités- n'importe quand* dans la saison entre la mi-mai et le 1^{er} octobre 2017.

⇒ certaines conditions s'appliquent

⇒ Contactez-nous par Facebook (Aventure Rose-des-Vents), par courriel info@aventurerosedesvents.com ou au 581-882-4219 (Maude) pour de plus amples informations.

Bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord

Bonjour à toutes-tous,

La bibliothèque sera fermée pour le temps des fêtes entre le 20 décembre 2016 et le 3 janvier 2017.

Nous débuterons l'année avec une nouvelle activité pour les familles, en accueillant les enfants et les jeunes. Les dimanches matins des mois de janvier et de mars, les enfants pourront assister à l'heure du Conte: ce sera un rendez-vous, pour ces 8 rencontres, à 10 h 00 avec une conteuse, venant du pays de l'imaginaire.

" Partez à l'aventure dans des mondes imaginaires avec Fabulette, La Raconteuse et ses histoires à couper le souffle! Sa devise: toujours le chapeau de travers mais jamais à travers son chapeau!

Un voyage à travers les livres pour les petits et les grands!

Une ambiance mystérieuse qui nous transporte d'un univers à l'autre et nous captive tel un équipage de navire à la conquête d'un trésor!

Venez participer à cette odyssée créative en plus d'être le spectateur, vous deviendrez le héros ou l'héroïne qui fabriquera les décors du coin des Contes à la bibliothèque."

Après nous avoir raconté quelques histoires, elle travaillera avec les jeunes à monter un décor permanent. Nous aurons besoin de talents de tous âges pour l'aider à la construction de ce décor. Une bonne occasion pour les parents de se rencontrer!

Nos heures d'ouverture seront: les dimanches matin de **9 h 30 à 11 h 30 (avec heure du conte les dimanches des mois de janvier et mars) et les mercredis soir de 18 h 00 à 20 h 00.**

En plus des romans, documentaires, BD, albums pour jeunes, romans jeunesse, la bibliothèque offre une diversité de revues... une bonne occasion de venir se détendre et profiter de cet espace magique qu'est notre bibliothèque.

SI VOUS AVEZ DES FILMS DVD À DONNER, NOUS AIMERIONS MONTER UNE COLLECTION. NOUS EN AVONS DÉJÀ QUELQUES UNS QUE L'ON PRÊTE À NOS ABONNÉ-ES.

Le Ciné-Club continuera en 2017 à nous offrir une riche sélection de films, les deuxièmes mardis de chaque mois, à la salle du conseil à 19 h 00.

Le Cinéma pour enfants verra le jour en 2017... on y travaille!

Le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique spécifie les rôles que doivent jouer nos bibliothèques: entre autre, celui de soutenir les activités d'Alphabétisation, de renforcer l'habitude de lire, de stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes.

C'est ce qui guide nos actions et d'autres aspects restent à développer dans le domaine des arts, de la culture, de la transmission orale, etc...

Nous vous souhaitons un Solstice rempli d'espoir, un bon temps des Fêtes!

Il nous fera plaisir de vous accueillir à la Biblio!!!

Le Joyeux Carnaval du Sasquatch 2017



INVITATION CORDIALE!

Préparez-vous pour la grande soirée d'ouverture du Joyeux Carnaval du Sasquatch en date du 25 février 2017 lors de l'Envolée à la belle étoile et du spectacle d'inauguration de la sculpture géante! Encore une fois cette année, nous mijotons une panoplie d'activités familiales et festives pour vous concocter une programmation étoffée et originale. Nous profiterons de l'occasion pour enclencher officiellement les Célébrations du 75ème anniversaire de ce fabuleux village! Préparez vos beaux habits poilus et vos idées farfelues! Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles de bonne humeur pour la réalisation d'activités multiples et vos idées pour des activités que vous aimeriez organiser sont toujours les bienvenues!

Chaleureusement vôtre,

Kapapakat Le Sasquatch et L'Abobinable Fanny Fay

418-675-1120, abobinablefannyfay@gmail.com

« La Funéraille des beaux jours » 2016

Un gros merci à toute la population ainsi qu'aux partenaires de « *La Funéraille des Beaux Jours 2016* ». Le retour de la parade spectaculaire dans le village s'est déroulée à merveille et fût accueillie avec un immense succès. Nous avons eu la chance d'avoir la participation de 80 artistes musiciens, circassiens et manipulateurs de feu! C'est avec joie et motivation que nous continuerons ces belles festivités l'an prochain! Sur cette bonne nouvelle, nous vous souhaitons de passer un temps des fêtes magique, dans la santé et l'amour!

Isabelle et Fanny

Organisatrices pour L'ART SALÉ

R.I.P.

Afin que nos parents et amis décédés reposent en paix sous l'aile d'une belle croix neuve, des bénévoles ont travaillé avec plaisir à la reconstruction de la croix du cimetière.

Premièrement, le bois de cèdre, deux belles et grosses pièces de cèdre en longueur, fourni gracieusement par M. Raymond-Marie Villeneuve.

Le bois a ensuite été équarri gratuitement par le moulin à scie des Artisans du Fjord.

Ont travaillé généreusement à la fabrication de la croix M. François-Xavier, M. Edmond-Louis Girard et M. Guy Villeneuve.

C'est la troisième croix noire depuis l'existence du cimetière Sainte-Rose et nous avons également un très beau terrain. C'est un bel espace vert, à vous de le visiter maintenant avant d'y reposer.

M. Edmond-Louis Girard, responsable en chef du cimetière

M. Guy Villeneuve, surveillant du cimetière



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, QC, G0V 1T0
maryse.girard@ste-rosedunord.qc.ca
www.ste-rosedunord.qc.ca
Téléphone : 418-675-2250
Télécopie : 418-673-2115

Heures d'ouverture du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 8 h à 12 h

FERMÉ DU 22 DÉCEMBRE MIDI AU 3 JANVIER 2017 INCLUSIVEMENT

Pour nous joindre :

Maryse Girard, directrice générale	2602
Nadia Bolduc, adj. administrative	2600
Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment	2601
Rachelle Simard, resp. bibliothèque	2603
Carl Rousseau, employé municipal	2604
Roger Gagné, employé municipal	2604
Josée Beauchesne, agente culturelle	2607

Petit Marché Sainte-Rose-du-Nord

L'Équipe du Petit Marché vous remercie de votre clientèle
et vous souhaite un heureux temps des fêtes.

De bons vins du terroir pour les fêtes...

Ouvert tous les jours du temps des Fêtes:

Lundi au vendredi de 12 h à 15 h

Samedi et dimanche de 11 h à 15 h

418 675-2204

Joyeuses fêtes!

